

# Inscriptions sur les listes électorales

Pensez à vous inscrire sur les listes électorales afin de pouvoir voter les 15 et 22 mars prochains aux élections municipales.



## Les inscriptions sont ouvertes :

- jusqu'au 6 février en mairie ou en consulat
- jusqu'au 4 février en ligne.

## Qui peut s'inscrire ?

- Vous arrivez à Épône ou vous avez changé d'adresse sur la commune.
- Vous avez recouvré l'exercice du droit de vote.
- Vous êtes citoyen européen.
- Vous êtes hébergé (1).
  - Une pièce d'identité ;
  - Une pièce d'identité de l'hébergeant ;
  - Une attestation d'hébergement manuscrite rédigée par l'hébergeant ;
  - Un justificatif de domicile (moins de trois mois) au nom de l'hébergeant.

## Inscriptions d'office

- Vous avez atteint l'âge de 18 ans (si le recensement citoyen a été fait en Mairie d'Épône).
- Vous avez acquis la nationalité française (si vous étiez résident à Épône lors de votre demande de nationalité).

## Quels sont les documents à fournir ?

- Une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport) en cours de validité ou périmée de moins de 5 ans recto-verso ;
- Un justificatif de domicile de moins de trois mois (quittance de loyer non manuscrite, factures d'électricité, d'eau, de gaz, de téléphone ou box).

## Comment s'inscrire ?

- Par internet en suivant le lien [service-public.fr](https://service-public.fr) ;
- Par courrier adressé au service des élections : Mairie d'Épône, Service Élections 90 avenue du professeur Emile Sergent, 78680 Épône en joignant le formulaire [cerfa n°12669\\*02](#) complété et signé accompagné des documents cités ci-dessus ;
- Au guichet, muni(e) des pièces nécessaires.

Contact

**Informations : service à la Population**  
[01 30 95 05 05](tel:0130950505) | [population@epone.fr](mailto:population@epone.fr)

